
Mentalomètre, De quelle couleur vas-tu ?

Demain Clermont

La Ville de Clermont-Ferrand est impliquée dans la santé de ses habitants et de ses habitantes, et cela passe également par rappeler que la santé mentale est un droit fondamental pour chacun et chacune d'entre nous.

Tout au long de sa vie, chaque personne peut être confrontée à un épisode de souffrance mentale, qu'il soit lié à un trouble psychique ou non. C'est pourquoi la Direction de la Santé de la Ville, accompagnée d'un collectif d'acteurs clermontois (associations, professionnels de la santé, etc.), a souhaité mettre en place un outil inédit d'aide au repérage et à l'orientation de la souffrance psychique afin de proposer une réponse adaptée le plus tôt possible. Après de nombreuses sessions de travail, le « Mentalomètre » est né !

Une échelle de couleur graduée

Le Mentalomètre se présente sous la forme d'une échelle de couleur graduée : trois couleurs (jaune, orange, rouge) pour évaluer sa souffrance psychique. Trois niveaux d'urgence qui regroupent diverses situations nécessitant des actions plus ou moins rapides. En face de ces signes à repérer, on peut trouver les ressources à contacter. Afin que le Mentalomètre soit le plus exhaustif possible, certaines précisions complémentaires sont disponibles en ligne sur le site internet de la Ville de Clermont-Ferrand.

En cours de finalisation, le Mentalomètre sera disponible début 2024.



Retour sur les Semaines D'INFORMATION sur la Santé Mentale (SISM)

Du 9 au 22 octobre s'est déroulée la 34^e édition des SISM avec pour thème « *À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit* ». Petits et grands ont pu être sensibilisés sur l'importance de prendre soin de son équilibre psychique. L'occasion pour la Ville de Clermont-Ferrand et ses partenaires de prendre le relais en organisant de nombreux événements dans toute la ville : spectacles, ateliers, conférences, stands d'information, etc.